

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 7 décembre 2021

Conseil nantais de la Nuit 2^{ème} CONSEIL DU MANDAT CE MARDI 7 DÉCEMBRE

Le conseil de la nuit est organisé deux fois par an. Ce second conseil de la nuit est consacré au travail sur les suites du plan « fête », à l'annonce du nouvel appel à projets des « temps de la nuit » et à la présentation de la démarche des assises des solidarités.

Le Conseil de la nuit est un espace pour co-construire, suivre et évaluer les actions engagées par la collectivité et les acteurs de la nuit, mais aussi objectiver et enrichir la connaissance des nuits nantaises. Ouvert à l'ensemble des acteurs qui souhaitent l'intégrer, la participation peut se faire de 2 façons : lors des 2 plénières annuelles ou lors de groupes de travail et ateliers, sur des sujets précis, tout au long de l'année.

A travers cette démarche, la Ville de Nantes et les acteurs de la nuit sont dans la recherche permanente d'un équilibre entre la ville qui travaille, qui dort et qui fait la fête, tout en réaffirmant clairement dans le contexte COVID que la nuit doit être, lorsque c'est possible, un espace de partages où se côtoient imaginaire, fêtes, travail et solidarités. Cette thématique mobilise différentes politiques publiques : la culture, la sécurité, les mobilités, les solidarités ou encore la santé, la prévention et réduction des risques, la vie associative et la jeunesse.

Conseil de la nuit du mardi 7 décembre :

- **Echanges autour du Plan « fête »** par Marlène Collineau, adjointe au maire à la santé publique et Gildas Salaun, adjoint au maire au commerce, à la vie nocturne et au centre-ville.

Depuis 2007, la collectivité a fait le choix de déployer un plan alcool soutenu par près de 80 signataires de la charte de la vie nocturne. Le plan alcool ambitionnait alors un changement de comportement face au produit alcool en particulier sur le temps festif. Il a été régulièrement enrichi par de nouvelles mesures réglementaires et de prévention. Les acteurs ont souhaité réfléchir collectivement à de nouvelles modalités d'actions pour lutter au mieux contre les prises de substances psychoactives licites ou illicites (et pas seulement l'alcool) sur le temps festif. Cette démarche a permis de faire émerger des enjeux et de nouvelles perspectives d'actions qui feront l'objet des échanges.

- **Annnonce de la 3^e édition de l'appel à projets des « Temps de la Nuit »** et proposition d'un atelier de travail participatif sur les thématiques.

- **Présentation de la démarche des Assises des solidarités** par Abbassia Hakem, adjointe au maire aux solidarités.

- **Echanges libres autour de la situation sanitaire pour les établissements de nuit.**

Le prochain Conseil de la nuit aura lieu le 28 juin 2022.

**Pour participer,
RDV dès 18h30 au Labo Diva,
nouveau lieu de vie au 51 boulevard Gustave Roch à Nantes.**